



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Limoges, le 08/09/2015

Marie-Claude REYNAL
IA-IPR d'Anglais

Sandrine MAUD
IA-IPR d'Espagnol

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
langues vivantes

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2015 des IA-IPR de langues vivantes (anglais et espagnol)

Avant toute chose, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie et adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours. Nous remercions également l'ensemble des enseignants qui, par leur engagement et leur disponibilité, travaillent au quotidien à la réussite de tous les élèves. Seule IPR de langue vivante en résidence sur l'année 2014-2015, j'ai le grand plaisir d'accueillir cette année Madame Sandrine Maud en tant qu'IA-IPR d'espagnol.

Cette année est la troisième année de la Refondation de l'école de la République et elle en représente une étape déterminante dans l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et de la transmission des valeurs de la République. Œuvrer à la réussite de tous les élèves sera l'objectif de chaque enseignant qui sera formé pour construire des parcours adaptés prenant en compte les élèves les plus fragiles et contribuer ainsi à une école inclusive.

Comme le stipule la circulaire de rentrée, « la Refondation entend développer les compétences des élèves en langues vivantes et favoriser l'enrichissement culturel et l'ouverture au monde. Deux dispositions entreront en vigueur à la rentrée 2016 : l'apprentissage d'une langue vivante dès le CP, prévu par la loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013, et un enseignement de langue vivante 2 dès la classe de cinquième dans le cadre de la réforme du collège. Ainsi, un véritable continuum de l'école au lycée permettra de construire un parcours linguistique progressif et cohérent. » La réussite scolaire de chaque élève repose sur la prise en compte de son parcours. Pour ce faire, les professeurs s'attacheront à développer les cinq activités langagières sur lesquelles se construit l'apprentissage d'une langue vivante étrangère, en référence aux niveaux attendus du CECRL, de l'école élémentaire au baccalauréat. Il appartient à chaque professeur de prendre en compte les acquis antérieurs des élèves pour construire une progression.

Plusieurs actions de liaisons inter-degrés et inter-cycles ont été impulsées et le seront à nouveau cette année :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article310>

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/esp/spip.php?article407>

Un groupe de travail proposera un document passerelle à l'attention de tous les enseignants du 1^{er} degré et de 6^{ème} (parution sur le site académique). Avec la mise en place du cycle 3, la collaboration entre enseignants sera indispensable, notamment dans le cadre du conseil école/collège.

Service

Secrétariat des IA-IPR

Affaire suivie par

Marie-Claude REYNAL

Sandrine MAUD

Références

M-C R/SM

Téléphone (secrétariat)

05-55-11-43-29

Mél

Monique-Marie.Reynal@ac-limoges.fr

sandrine.maud@ac-limoges.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat

adresse postale

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

adresse géographique

5 allée Alfred Leroux

Limoges

Numérique

Le numérique, axe fort de cette réforme, participera de l'exposition des élèves aux langues vivantes étrangères. Un nombre croissant d'entre vous utilise les TICE. Nous vous engageons à poursuivre et approfondir l'utilisation de ces outils à des fins pédagogiques : supports audio et vidéo, cahier de textes numérique, baladodiffusion, tableau numérique interactif, appariements d'établissements effectifs ou virtuels, etc. Leur utilisation doit être un choix réfléchi : outils et non finalité, ils sont au service de pratiques pédagogiques innovantes et efficaces. Facilitant leur développement, tant pour les enseignements disciplinaires qu'interdisciplinaires, il favorise la mise en place de projets et de parcours éducatifs.

Le numérique participe à la lutte contre le décrochage, facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève.

Enfin, les projets d'ouverture sur l'Europe et le monde seront encouragés. Cette ouverture à l'international pourra être partie intégrante du projet d'établissement. Nous connaissons l'implication et le dévouement des enseignants dans la mise en place de projets dont l'objectif demeure l'enrichissement culturel des élèves et nous remercions tous ceux qui ne comptent pas leur temps pour organiser et accompagner leurs élèves hors de nos frontières.

Vous retrouverez toutes les orientations pédagogiques et didactiques de cette nouvelle année scolaire dans le cadre fixé par la circulaire de rentrée :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

L'enseignement des langues s'inscrit dans une approche actionnelle, la langue n'est pas seulement objet d'étude, mais aussi moyen de communication. Afin de développer l'autonomie des élèves dans les cinq activités langagières, il est important de faire porter la réflexion sur la nature du travail en classe et en dehors de la classe. A ce propos, il est nécessaire de distinguer vérification de la compréhension et entraînement, ce dernier étant destiné à construire, développer et renforcer des stratégies transférables à tout support de même nature. Le travail par groupes de compétences est, par ailleurs, préconisé au lycée.

Formation initiale

L'année scolaire 2015-2016 est marquée par la présence de nombreux stagiaires dans l'académie, près de 140 toutes disciplines confondues. Les stagiaires mi-temps effectueront un service de 10h00 en établissement et recevront une formation au sein de l'ESPE les jeudis et vendredis. Ils sont 15 en anglais et 7 en espagnol. Deux stagiaires en anglais et un en espagnol sont affectés à temps complet. Nous nous réjouissons de la coopération avec l'ESPE dans la formation de ces nouveaux enseignants et nous renouvelons tous nos remerciements à celles et ceux qui ont accepté la mission d'accompagner ces « entrants » dans le métier car leur rôle est essentiel pour aider les stagiaires à poser les bases solides d'un métier à la fois passionnant et exigeant. Afin que ces jeunes aient la possibilité d'observer le plus grand nombre de pratiques, nous invitons les équipes à les accueillir dans leurs classes pour les aider à parfaire leur formation.

Formation continue

La modification simultanée de l'organisation pédagogique du collège et du renouvellement des contenus d'enseignement dans le cadre de la scolarité obligatoire, tout comme le lancement du grand plan numérique pour l'éducation, imposent la mobilisation et l'engagement de tous, dès cette année. Cette préparation se fera par un effort de formation important et un travail collectif. Dans l'académie, tous les professeurs de collège bénéficieront de six jours de formation : trois jours de formation transversale, deux jours de formation disciplinaire et un jour consacré au numérique.

Tous les enseignants de collège et lycée pourront également candidater aux différentes actions de formations proposées au PAF. Il sera mis en ligne à partir du 15 septembre 2015. Nous vous invitons à le consulter et à vous inscrire avant fin octobre sur le site académique :

<http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-education-orientation-dafpen.html>

(Rappel : les formations liées à la réforme du collège ne sont pas inscrites au PAF)

Nous insistons tout particulièrement sur l'importance de votre présence aux actions de formations auxquelles vous êtes convoqués.

Comme les années précédentes, la préparation au concours de l'agrégation interne est reconduite. Nous souhaitons à tous les inscrits de réussir ce concours exigeant.

Baccalauréat

Les épreuves du baccalauréat se sont déroulées de façon satisfaisante. Nous tenons à saluer, à cet égard, le professionnalisme des équipes qui ont su mettre en place les conditions matérielles et pédagogiques destinées à évaluer les élèves. Nous tenons à souligner l'importance du travail d'équipe, tant en amont qu'en aval de ces épreuves, lequel doit aussi dépasser progressivement le seul contexte de l'examen ou d'entraînements spécifiques.

Néanmoins, nous déplorons encore quelques dysfonctionnements, heureusement peu nombreux, au niveau de la passation des épreuves orales en établissement. Nous ne saurions que vous recommander une lecture approfondie des modalités de passage qui sont inscrites dans la circulaire du baccalauréat transmise aux établissements en amont des épreuves.

De plus, pour les épreuves orales en série L, les maquettes de listes officielles sont à votre disposition sur les sites académiques. Ces dernières doivent être visées. Nous remercions vivement tous les enseignants/examineurs qui, confrontés à des disparités, ont su rester professionnels et bienveillants lors des épreuves de juin.

Assistants

Le nombre de postes d'assistants dans le second degré est stable. Nous compterons parmi nous cette année 3 assistants en allemand, 16 en anglais (dont un dans le 1^{er} degré), 9 en espagnol, 1 en italien. Venus d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, du Canada, de Colombie, d'Espagne, des Etats Unis, du Guatemala, du Mexique et d'Italie, ils interviendront sur près de 40 établissements (collèges et lycées de nos trois départements) et seront accueillis officiellement le lundi 5 octobre 2015. Nous vous encourageons à utiliser au mieux les compétences de l'assistant, à l'intégrer à un projet pédagogique en essayant d'en faire profiter le plus grand nombre. Si vous souhaitez demander l'affectation d'un assistant dans votre établissement il est impératif de remplir le cahier des charges.

Le site académique disciplinaire est un outil d'informations, de formation et d'échanges. Cet espace est aussi le vôtre. Vous pouvez faire parvenir au responsable du site des informations relatives à la discipline, à des projets culturels, etc. A l'aune de la réforme du collège, il serait également intéressant pour tous d'en faire un espace de mutualisation et de partage d'expériences.

IA-TICE anglais : raphael.sys@ac-limoges.fr

Webmestre espagnol : serge.vercher@ac-limoges.fr

D'autre part, vous trouverez sur les sites disciplinaires d'espagnol et d'anglais les contenus des stages passés et des publications de séquences:

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/esp>

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/>

Visite d'inspection

Vous trouverez sur les sites disciplinaires un document destiné à préparer au mieux les visites d'inspection et les échanges qui s'ensuivent. Ce protocole d'inspection est systématiquement envoyé à l'établissement avant l'inspection.

Enfin, les informations concernant la discipline seront complétées et actualisées tout au long de cette année sur les sites disciplinaires et par le canal de la messagerie académique. Nous insistons sur l'utilisation unique de votre adresse académique pour tout échange professionnel :

<https://mcc.ac-limoges.fr>

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne rentrée et une année de travail fructueuse et enrichissante.

Marie-Claude REYNAL

Sandrine MAUD

